

ADALOGIS 26 a été créée par le CALD et l'APF pour favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande en logements adaptés à l'attention des personnes en situation de handicap.

ADALOGIS 26 : Un site Internet interactif permettant la mise en relation directe entre les demandeurs et les gestionnaires de l'offre en logements adaptés et adaptables.



## Commande

Initiative du CALD et de l'APF :

- Démarrage du projet en 2000
- Mise en ligne du site Internet en janvier 2003
- Fonctionnement et animation du site pris en charge et développé dans le cadre d'un PIG départemental en faveur des Personnes Handicapées à partir de 2004.

## Opérateur

CALD de la Drôme

## Objectifs

Faciliter le parcours résidentiel des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap en organisant le rapprochement de l'offre et de la demande en logement adapté à partir d'un dispositif informatique interactif :

- Mise en contact en ligne des demandeurs avec les gestionnaires de l'offre potentielle publique ou privée : le moyen de faire connaître et de mieux apprécier la demande.
- L'offre de logement adapté et adaptable (principalement parc public 90%) est répertoriée dans une base de données : à utiliser comme outil de gestion de ces logements pour répondre plus efficacement à la demande et éviter qu'ils retombent dans le circuit classique des attributions.

## Démarche et savoir faire PACT

Une démarche appuyée sur le développement d'un partenariat actif entre tous les acteurs concernés : les organismes HLM, bailleurs sociaux et les usagers, via les principales instances et associations, représentant les personnes handicapées et les personnes âgées.

Le projet s'est élaboré et concrétisé à partir du résultat de cette concertation élargie et au sein de plusieurs groupes de pilotage thématique concernant principalement le travail sur l'offre de logements adaptés et sur la traduction de la demande dans le cadre d'un outil informatique.

Moyens humains : Un directeur de projet, une chargée d'opération, appui du service informatique pour le CALD / Pour l'APF, le délégué départemental de l'APF 26, la responsable ESVAD et l'appui des bénévoles.

Intervention d'une société privée WEB 26 pour le développement du site Internet.

Coût du Montage de l'opération 77 000 € subventionné par la CRAM Rhône Alpes + La Région Rhône Alpes + la Fondation de France + le Conseil Général 26 et la Fondation Caisse d'Epargne a également apporté son appui sur la phase d'expérimentation.

Coût de fonctionnement : 20 000 € financé dans le cadre du PIG Personnes Handicapées

## Résultats obtenus

Cette démarche, par sa mise en œuvre progressive et le travail de fond réalisé en concertation avec les acteurs concernés, a permis une forte sensibilisation de l'ensemble des partenaires autour de cette question prégnante du logement des personnes en situation de handicap ; les 1ers résultats le prouvent et les perspectives le confirment grâce notamment aux relais actifs de l'ensemble du réseau d'information développé et auquel s'ajoute la Maison Départementale des Personnes Handicapées

- ↳ + de 750 logements repérés / les objectifs 2007 : 1000 logements
- ↳ Sur 143 demandes enregistrées entre 2003 et 2005 : 60 attributions réalisées

**A noter** : la forte implication des organismes HLM et sociaux qui ont réalisé 65 % des attributions.

Le challenge visé par rapport à la situation de départ fortement marquée par les problèmes d'inadéquation entre offre et demande au sein du parc public drômois.



### Contact

Véronique ENJOLRAS – CALD de la Drôme  
[ve@dromenet.org](mailto:ve@dromenet.org) / 04 75 79 04 30